



## **Parents et professionnel-le-s**

**Pour le retrait du nouveau décret sur l'accueil collectif  
Pour un plan d'urgence pour la petite enfance**

***Redoublons de mobilisation le 23 mars et le 8 avril !***

**Le 11 mars 2010 a marqué un mouvement d'une ampleur exceptionnelle des professionnels de la petite enfance pour préserver la qualité d'accueil des tout petits**

Plus de 50% de grévistes dans toute la France, des centaines et des centaines d'établissements fermés, 8000 à 10 000 manifestant-e-s à Paris, des centaines dans chaque ville lors de plusieurs dizaines de rassemblements en province. Du jamais vu dans le secteur de la petite enfance depuis plusieurs décennies !

**Mais le gouvernement n'a pas entendu notre voix**

Pour toute réponse, une délégation reçue par une conseillère technique de Monsieur Fillon s'est entendue dire que le projet de décret serait bientôt soumis au Conseil d'Etat.

Le gouvernement persiste : plus de bébés accueillis par des professionnels moins qualifiés, voilà son ambition pour la petite enfance ; déqualifier les professionnel-le-s de la petite enfance, voilà sa conception de la promotion professionnelle des femmes (pour 95% ces métiers sont exercés par des femmes).

**Parents, professionnels, pour nos petits, nous ne lâcherons pas**

Il s'agit de garantir demain comme aujourd'hui des conditions de travail pour apporter bien-être et sécurité affective et matérielle aux tout petits.

C'est pourquoi nous sommes déterminés à ne pas lâcher et allons amplifier la mobilisation pour le retrait du nouveau décret sur l'accueil collectif des jeunes enfants, et l'ouverture de négociations pour :

- le maintien et l'amélioration des taux actuels de professionnels qualifiés et des ratios d'encadrement,
- un plan ambitieux de formation de professionnels qualifiés pour créer 400 000 places d'accueil manquantes,
- l'accès des professionnelles ayant un CAP petite enfance et des assistantes maternelles agréées qui le souhaitent aux formations d'auxiliaire de puériculture pour travailler en structure collective,
- le rétablissement des postes d'enseignants supprimés pour que chaque famille qui le souhaite puisse scolariser son enfant entre 2 et 3 ans dans des conditions adaptées à cet âge d'entrée à l'école maternelle,
- l'exclusion des modes d'accueil collectif et individuel du champ de la directive européenne « services ».

***« Pas de bébés à la consigne » appelle professionnels et parents***

- **Dès le 23 mars\***, à organiser des points fixes ou des cortèges « petite enfance » dans le cadre des manifestations interprofessionnelles prévues dans chaque ville, pour rappeler au gouvernement nos exigences.

**A Paris, nous appelons à un rassemblement de la petite enfance**

**le 23 mars dès 14 heures Place de la Bastille (sur le parcours de la manifestation)**

- **Si le gouvernement ne nous répond pas favorablement d'ici le 23 mars, nous appellerons parents, professionnels, bébés et citoyens à une nouvelle journée de grève nationale de la petite enfance jeudi 8 avril 2010.**

**Nous nous engageons à poursuivre jusqu'au retrait du décret**

***Ni sardines, ni à la consigne, les bébés garderont bonne mine !***

Sur le site [www.pasdebebesalaconsigne.com](http://www.pasdebebesalaconsigne.com) : listes des organismes du collectif, argumentaires et informations, et **carte-pétition à signer en ligne**

\*un préavis national de grève est déposé pour tous les salariés dans tous les secteurs